



Route de Lausanne 23
1400 Yverdon-les-Bains
Tél. : 024 424 20 10
Courriel : info@prolait.ch

Arrêt définitif de la production laitière

Date de réception :

Coordonnées de l'exploitant / des exploitants

SIPA N°	
Nom	
Prénom	
Rue	
NPA / Lieu	
Tél.	
Natel	
Courriel	
Quantité contractuelle de base kg

Déclaration de cessation (arrêt de la production)

En référence à l'article 2 b) du Règlement de planification des quantités de Prolait fédération laitière, j'annonce/nous annonçons l'arrêt définitif de la production laitière de mon/notre exploitation, avec effet au

1^{er} janvier

Mon/notre exploitation ne s'associera pas avec une autre (CE), ne sera pas remise à un autre exploitant (location ou vente) et ne sera pas démantelée.

Si l'arrêt effectif de la production a lieu courant de l'année civile, le solde de la quantité non produite est à annoncer au moyen du formulaire ad hoc (transfert temporaire, mise à disposition).

Lieu et date :
Signature(s) :